



Compte-rendu CSE Malakoff du 13 juillet 2022

Étaient présents, en plus des élu(e)s et des représentants syndicaux, Mmes. Giacomello et Polomat et M. Belghit, Scianimanico et Evrard.

Ce CSE s'est déroulé en mixte : en visio-conférence et en présentiel.

POINT « VIE DE L'ENTREPRISE »

La direction nous apprend qu'un nouveau chef de centre a été nommé, en remplacement de Monsieur Pantostier. Il prendra son service le 5 septembre.

Il s'agit de Monsieur Frédéric Lavernhe. (cf. publication du service de la communication de Malakoff du 13 juillet https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-malakoff/SitePages/Nomination-aux-services-techniques.aspx?from=SendByEmail&e=Anjug45K_kCWhTnbvWe8Xg&at=9).

La direction précise que Monsieur Pantostier se tient à la disposition de son successeur dans les premiers temps, une sorte de tuilage.

Madame Giacomello fait un point sur l'évolution du petit **plateau** qui se fera en 2 temps : une première salve de **travaux et aménagements** se fera à la rentrée et la suite et fin en janvier 2023. Cette évolution est prévue pour le journal Info Outre-Mer mais pourra aussi nous permettre de réaliser des émissions ponctuelles ou des éditions spéciales si nécessaire. Il y aura notamment 3 places pour pouvoir accueillir invités et chroniqueurs. Il est dit aussi que l'émission « Chef pays » sera reformatée et sera diffusée sur France 3 sous l'appellation « Outre-mer gourmand » ou « Outre-mer cuisine ».

Il est question à ce moment-là des monteurs qui déplorent le fait de ne plus avoir à faire de « réel montage » mais de l'info sous forme de modules et de sujets découpés pour les journaux de France 3, France Info et France 24. Ils déplorent aussi **l'absence de projets de montage de documentaires**. La direction dit alors que plusieurs documentaires dont une série de 70 minutes seront à monter/étalonner d'ici la fin de l'année.

Des élus interpellent la direction sur les nombreux **problèmes techniques** survenus ces derniers temps **en télé et radio, cela nuit aux** relations entre les personnels, ici et avec l'extérieur, créant dès lors des tensions.

La question posée est de savoir si nous laissons ces problèmes perdurer car il serait inutile de rénover, de renouveler quoi que ce soit, avec le déménagement qui s'annonce ? La direction répond que, *s'il y a en effet une dégradation du matériel, le service de la maintenance est très réactif et que les problèmes rencontrés ne sont pas liés à la vétusté du matériel mais à des problèmes de réseau.* » La direction rappelle que des contrats de renouvellement seront honorés dans les 2 ans et ce, déménagement ou non. Par ex. le MAM sera bien renouvelé.

Si ce remplacement de matériel n'est pas gelé par le projet CAMPUS 2025 alors pour la régie de fabrication « *cela semble plié* » dicit la direction.

Pour ce qui est de la radio, en plus des problèmes techniques récurrents, il est rappelé une énième fois à la direction, **l'absence de projet concret** encore à cette date. La direction reconnaît son retard sur ce sujet et donne un tas de pistes de programmes podcasts imprécis, demandant « *aux équipes radio de faire part de leurs suggestions* » et en proposant aussi des « *groupes de travail pour se mettre en ordre de marche* » sur « *une offre pas encore arrêtée sur laquelle nous devons anticiper* » !?

Enfin toujours par la voix de Madame Giacomello, nous apprenons qu'il y a « beaucoup de choses intéressantes à creuser, avec un plan de charge qui peut être passionnant pour tout le monde » sur des sujets comme « *l'environnement, la santé et la politique* »...

Question posée par un élu : « pourquoi attendre la rentrée pour parler de la rentrée ? » la direction reviendra vers les équipes de la radio en août.

Le COVID est un sujet abordé aussi lors de ce point « vie de l'entreprise ». La direction, en la personne du directeur de l'établissement en appelle au bon sens de chacun dans cette 7ème vague, il dit aussi que si nous sommes dans l'obligation de remettre des masques à la rentrée alors il ne veut pas « *perdre d'énergie dès maintenant* » ! Son discours se veut pourtant incitatif. Il est surtout paradoxal.

Une publication COVID nous a été envoyée à tous dans l'après-midi car quoi qu'on en dise de nombreux cas sont à déplorer à Malakoff :

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-paris/SitePages/covid19-masque-juillet2022.aspx>.

Aussi, la signalétique inchangée depuis des mois va être remise au goût du jour, étage par étage.

POINT : «POINT INFORMATION MEDECIN DU TRAVAIL »
--

Thomas Evrard (DSQVT -Santé Qualité de Vie au Travail) vient nous parler du parcours de notre future médecin, le docteur Christine De Laulanié qui prendra son poste le 5 septembre 2022.

Lors de sa visite à Malakoff le 28 juin dernier, guidée par son prédécesseur le docteur Eric Mageau, le docteur de Laulanié a pris connaissance des lieux et du contexte particulier de Malakoff à l'aube de CAMPUS 2025, pour ne citer que cet évènement à venir.

Le docteur Mageau n'assurera pas de tuilage supplémentaire, il est à la retraite et notre nouveau médecin sera secondé, comme son prédécesseur l'a été, par Madame Nathalie de Belleville présentée comme « *la mémoire du service* », parfaitement au courant de tous les dossiers des salariés de la maison.

Le docteur de Laulanié contribuera à l'élaboration du DU (Document Unique), ce qui impose d'aller sur le terrain, d'étudier les postes, et surtout de rencontrer tous les collaborateurs. Commencer par cela est un bon début assure la direction.

Elle sera présente sur le site 2 jours par semaine.

POINT : «CR DE CSEC du 5 et 6 Juillet»

Il y a été question évidemment de la suppression des éditions nationales sur France 3, projet appelé TEMPO et des OUTRE-MER, ce point avait été reporté lors du précédent CSEC (Central). Dans ce point, en présence de Mmes Ernotte et Gengoul, il est question, entre autres, des audiences en Outre-mer, du Projet d'expérimentation sur les nouveaux métiers en Outre-mer et de la Réforme de l'information en Outre-mer.

https://fo-francetele.tv/wp-content/uploads/CR-_-CSE-Central-Ordinaire-_-Juillet-2022.pdf

POINT : «INFORMATION/CONSULTATION SUR LE BILAN SOCIAL 2020 ET 2021»

Extraits du CR établi par le président de la commission :

« Au 31 décembre 2021, le site de Malakoff compte un effectif de 289 permanents. L'effectif permanent est composé de **34,3% de femmes**. **L'objectif est d'atteindre 46% fin 2023.** » **La direction ne nous dit pas comment !**

- « **Aucun personnel en dessous de 25 ans.**
- **2 personnes dans la tranche 25-29 ans.**
- **4 personnes dans la tranche 30-34 ans.**
- **16 personnes dans la tranche 35-39 ans.** »

La direction en la personne de sa présidente Mme. Ernotte faisait du rajeunissement de ses équipes sont cheval de bataille.

« *L'année 2021 a connu l'embauche de 12 personnes (pas forcément des permanents) et 19 départs* ».

A Malakoff 22 personnes ont toujours le statut de **travailleur en situation de handicap**.

Les syndicats devaient rendre un avis sur ce bilan, que voici :

Avis bilan social 2021 Etablissement de Malakoff

Contrairement aux apparences, la baisse des effectifs s'est poursuivie en 2021 dans l'établissement de Malakoff. En effet, si l'indicateur 1.1.1 page 6 fait apparaître une progression de 3 permanents passant de 286 à 289 au 31/12, l'apparence est trompeuse. Cette croissance résulte de l'application d'une décision de justice concernant plusieurs salariés jusque-là maintenus dans la précarité.

Par un effet de vases communicants, la baisse est d'ailleurs spectaculaire pour les non-permanents dont l'effectif pour ce même indicateur passe sur la même période de 41 à 20.

309 permanents et non permanents en 2021 contre 334 deux ans plus tôt en 2019. **La tendance est indéniablement à la baisse.** Pour mémoire cet indicateur 1.1.1 s'élevait pour Malakoff avant la création de l'entreprise unique à 517 en 2009 après avoir atteint 528 en 2008. **Même en ajoutant les personnels en poste à Malakoff aujourd'hui rattachés au Siège, la décre est spectaculaire.**

La chute sur deux ans est particulièrement nette chez les journalistes (92 à 79 page 7). Une réduction qui se répercute mécaniquement sur les capacités de production de la rédaction, notamment à travers le moins 6 observable dans la filière reportage (48/54).

Cette baisse constante des effectifs a pour corollaire un renouvellement insuffisant d'équipes qui vieillissent. La pyramide des âges des personnels en CDI (page 15) est en cela éloquent. Le faible niveau de recrutement ne permet pas davantage d'améliorer un taux de féminisation qui demeure très bas (indicateur 1.1.5 pages 9 à 11).

A cela s'ajoute des mutations en augmentation vers d'autres établissements (12 en 2021 page 33).

Malakoff ne prépare pas bien son avenir. Un constat inquiétant maintenant que l'on sait que celui-ci ne se jouera pas à Malakoff mais dans le quinzième arrondissement de Paris.

Si le calendrier prévisionnel est respecté, il reste deux ans à la direction de l'établissement pour se mettre en ordre de marche avant le déménagement.

Quelle que soit la future organisation du pôle parisien des Outre-mer, il est impératif d'enrayer l'effilochage du collectif de travail du site de Malakoff.

Voté à l'unanimité des élus.

Les organisations syndicales CFDT, CGC, CGT, FO, SNJ se sont associés.

POINT : «INFORMATION SUR LE BILAN DES NONS FORMÉS A 3 ANS»

Extraits du CR établi par le président de la commission :

« Bilan de non formé à 3 ans : **77 personnes n'ont pas été formées depuis trois années à Malakoff**. Soit plus de 27% des effectifs. 62 non pas exprimé un besoin de formation lors de l'entretien annuel ou professionnel. »

Ce nouvel indicateur permet à l'employeur de préparer le PDC (Plan de Développement des Compétences) suivant.

Les non formés sont prioritaires pour les actions individuelles.

Le compte CPF est abondé de 3000 euros pour chaque salarié n'ayant pas effectué de formation durant 6 années.

Seules les formations non obligatoires sont prises en compte. »

Paris, le 27 juillet